

REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'ÉVALUATION

RESPONSABLE COMPTABLE ET FINANCIER – Niveau 6

ISIMI – PPA BUSINESS SCHOOL

Candidat en situation de handicap :

Tout candidat en situation de handicap peut saisir le référent handicap du certificateur pour demander un aménagement des conditions d'évaluation et/ou obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap et dans le respect des spécifications du référentiel, le format de la modalité pourra être adapté.

Sur avis motivé du référent handicap, le jury de certification peut décider d'exempter le candidat d'un ou plusieurs critères d'évaluation dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat et si, au regard du handicap, le/les critère/s n'a/ont pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat.

L'ingénieur de certification s'engage dans la mesure du possible à élaborer des modalités d'évaluation inclusives permettant une adaptation du format. Dans le cas d'une modalité spécifique à une situation de travail, il s'engage à préciser le cadre des aménagements possibles.

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc 1 : Coordonner et mettre en œuvre le dispositif de contrôle interne			
A.1.1. Définition des procédures de transmission des informations comptables et financières	C1.1. Organiser la circulation de l'information comptable, financière et extra-financière au sein de l'organisation en définissant les modalités de transmission des documents au service pour garantir la saisie exhaustive et exacte des opérations.	<u>Mise en situation professionnelle :</u> <u>ANALYSE DU CONTROLE INTERNE</u> Dans le cadre d'une mise en situation professionnelle concernant une entreprise de taille moyenne, le candidat décrit, à l'aide d'un flowchart qu'il réalise, la procédure de ventes mise en œuvre dans l'entreprise de la réception de la commande client à l'encaissement du règlement final :	Les modalités de circulation et de transmission de l'information comptable, financière et extra-financière sont encadrées et formalisées par la rédaction de procédures.
A1.2. Modélisation du processus d'enregistrement et de	C1.2. Modéliser les procédures de gestion comptable, sociale et fiscale en schématisant le processus de d'enregistrement des opérations		La modélisation des processus concerne l'ensemble des cycles de l'entreprise : achats, ventes, investissement, personnel...

<p>comptabilisation des opérations</p>	<p>impliquant l'entreprise pour évaluer le risque de contrôle interne inhérent.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Il recense l'ensemble des opérations et décrit leur l'enchaînement ; - Il identifie les traitements informatisés et les traitements manuels ; - Il matérialise les opérations de contrôle réalisées. <p>Le cas échéant, il identifie le risque résiduel de contrôle interne et formule des recommandations pour sécuriser le dispositif existant.</p>	<p>Les actions et activités recensées sont retranscrites de façon claire et exhaustive.</p> <p>L'enchaînement des opérations est explicite et exact : des flowcharts sont réalisés.</p> <p>Les opérations de contrôles sont décrites et matérialisées.</p>
<p>A1.3. Amélioration du dispositif de contrôle interne :</p> <p>A1.3.1. Identification des risques résiduels</p> <p>A1.3.2. Mise en œuvre de contrôles clés</p>	<p>C1.3. Améliorer le dispositif de contrôle interne au sein du service comptable et financier en développant et en mettant en œuvre des contrôles clés pour limiter le risque de survenance d'erreurs dans la traduction comptable des opérations.</p>	<p>Le candidat rend compte de sa réflexion dans une note de synthèse, comprenant le flowchart formalisé et le détail argumenté de ses recommandations, qu'il soutient devant un jury composé d'intervenants et de professionnels du secteur.</p>	<p>Des contrôles supplémentaires sont mis en œuvre eu égard au risque de contrôle résiduel identifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vérification et validation des demandes d'investissement par un responsable hiérarchique, - rapprochements de fichiers et de documents matérialisés, - limitation des accès informatiques en cohérence avec les activités exercées par les collaborateurs...
<p>A1.4. Contribution au développement du traitement numérique de l'information</p>	<p>C1.4. Accompagner le processus de digitalisation du système d'information en collaborant avec les services informatiques pour fiabiliser et accélérer le traitement interne des opérations.</p>		<p>Les opérations susceptibles de faire l'objet d'un traitement automatique ou informatisé sont identifiées.</p> <p>Un benchmark des solutions numériques existantes est réalisé en cohérence avec les besoins identifiés : les avantages et les limites de chaque solution sont mis en exergue.</p> <p>Les défaillances du système actuel sont identifiées (mauvais</p>

			paramétrage, perte d'information...) : des solutions concrètes sont envisagées en collaboration avec le service informatique.
Bloc 2 : Gérer les obligations comptables et administratives			
A2.1. Gestion des opérations comptables courantes	C2.1. Organiser la tenue de la comptabilité générale en garantissant, à partir du logiciel comptable ou du progiciel de gestion intégrée, la saisie des opérations courantes dans les différents journaux (achats, ventes, immobilisations, opérations diverses...) pour répercuter l'impact de l'activité de l'entreprise dans ses états financiers.	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>GESTION COMPTABLE</u></p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas concernant une société commerciale, le candidat procède à l'enregistrement, dans le livre-journal de l'entreprise, des opérations courantes inhérentes à son activité (achats, ventes, paiement des salaires, investissements...).</p> <p>Le cas échéant, et à partir de données complémentaires mises à sa disposition, il réalise les travaux d'inventaire et comptabilise les écritures correspondantes.</p>	<p>Les états financiers établis respectent les principes comptables : intangibilité du bilan d'ouverture, continuité d'exploitation, coûts historiques, non-compensation, permanence des méthodes, prudence, indépendance des exercices.</p> <p>Les opérations courantes (ventes, achats, paiement des salaires et des cotisations, souscription d'emprunt...) sont enregistrées quotidiennement de façon exacte et exhaustive.</p>
A2.2. Réalisation des travaux d'inventaire	C2.2. Piloter la réalisation des travaux d'inventaire en calculant et en comptabilisant les amortissements et les dépréciations, en valorisant et en comptabilisant les stocks et les provisions, à la fin de l'exercice pour clôturer l'exercice comptable et déterminer le résultat net.	<p>Le candidat procède enfin au montage du bilan et du compte de résultat à partir de la balance générale de l'exercice clos. Il rédige l'annexe sociale en collaboration avec la direction financière ou l'expert-comptable.</p>	<p>Les méthodes d'évaluation applicables dans l'entreprise sont décrites dans l'annexe sociale.</p> <p>Les opérations d'inventaire sont correctement traitées et comptabilisées : valorisation des stocks, calcul des provisions, amortissements et dépréciations, régularisation des charges et des produits...</p>

			<p>Une attention particulière est portée au traitement des opérations complexes (contrats à long terme) et des modifications statutaires (variations de capital).</p>
<p>A2.3. Etablissement des états financiers (Bilan, Compte de résultat, Annexe)</p>	<p>C2.3. Elaborer les états financiers (bilan, compte de résultat, annexe) à partir des données issues de la comptabilité générale et des travaux réalisés pendant la période d'arrêté comptable pour mettre à jour la situation financière et patrimoniale de l'entreprise à la date de clôture de l'exercice.</p>		<p>Chaque compte est affecté au bilan ou au compte de résultat publié.</p> <p>La présentation du bilan et du compte de résultat est conforme aux normes comptables en vigueur.</p> <p>Le résultat de l'exercice calculé est exact.</p> <p>L'impact des changements de méthode est évalué.</p> <p>Les éléments significatifs de l'exercice sont explicités dans l'annexe sociale.</p>
<p>A2.4. Conduite des travaux de révision comptable</p>	<p>C2.4. Conduire les travaux de révision comptable en adoptant une démarche par cycles pour contrôler les comptes, s'assurer de la cohérence des états financiers et préparer la venue du commissaire aux comptes.</p>		<p>Le dossier de révision comptable de l'exercice clos est formalisé et structuré autour d'une approche par cycles.</p> <p>Une revue analytique des comptes de bilan et de gestion est réalisée : les variations constatées sont justifiées.</p> <p>Le cas échéant, des écritures correctives sont enregistrées.</p>

<p>A2.5. Etablissement des déclarations sociales et fiscales</p>	<p>C2.5. Renseigner les déclarations sociales et fiscales périodiques à partir des données issues de la comptabilité générale pour déterminer les assiettes de cotisations et calculer les impôts dus dans le respect des échéances légales et réglementaires.</p>	<p><u>Cas pratique :</u></p> <p><u>ETABLISSEMENT DES DECLARATIONS SOCIALES ET FISCALES</u></p> <p>Dans le cadre d'un cas pratique, et à partir de données mises à sa disposition, le candidat renseigne les déclarations sociales et fiscales d'une entreprise. Il détermine les assiettes des cotisations et calcule l'impôt dû.</p>	<p>Les échéances déclaratives sont respectées.</p> <p>Les données saisies et le calcul des impôts et taxes réalisé sur les plateformes numériques dédiées (impôts.gouv, net-entreprises.fr...) sont exacts.</p> <p>L'impact comptable des cotisations et des impôts calculés est répercuté dans les états financiers.</p> <p>Aucune procédure de mise en contentieux pour défaut de déclaration ou retard de paiement n'est engagée contre l'organisation.</p>
<p>A2.6. Participation au processus de consolidation des comptes</p>	<p>C2.6. Participer à l'établissement des états financiers consolidés et/ou combinés en renseignant les différents documents mis à disposition par la société mère conformément au manuel de procédures groupe pour permettre leur compilation avec ceux des autres établissements.</p>	<p><u>Cas pratique :</u></p> <p><u>CONSOLIDATION</u></p> <p>Dans le cadre d'un cas pratique concernant une société commerciale membre d'un groupe national, le candidat la structure dans son environnement comptable normalisé et détermine le périmètre de consolidation.</p>	<p>Le référentiel de normalisation comptable applicable à l'organisation est identifié : IFRS, règlement ANC n°2020-01.</p> <p>Le périmètre de consolidation est déterminé.</p> <p>Les pourcentages de contrôle et d'intérêt calculés sont exacts.</p>

Bloc 3 : Mettre en œuvre le contrôle de gestion et suivre la performance financière et extra-financière

<p>A3.1. Calcul de coûts :</p> <p>A3.1.1. Identification des charges engagées</p> <p>A3.1.2. Ventilation des coûts par destination</p> <p>A3.1.3. Détermination du coût final d'un produit/service</p>	<p>C3.1. Procéder à l'affectation des charges engagées en conformité avec le modèle de coût défini par le service du contrôle de gestion de l'organisation pour déterminer le coût de revient final d'un produit ou d'un service.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>CONTROLE DE GESTION</u></p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas concernant une société commerciale de taille moyenne, le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - détermine le coût de revient d'un ou plusieurs produits ou services ; - calcule et suit les indicateurs de performance ; - renseigne les tableaux de bord de contrôle et de pilotage ; - fournit des éléments d'analyse des écarts. 	<p>L'identification des charges directes et indirectes est exacte.</p> <p>La méthode de calcul de coûts définie par le service du contrôle de gestion (coûts complets, ABC, coûts directs...) est correctement appliquée : le coût de revient de produit/service calculé est exact.</p>
<p>A3.2. Suivi budgétaire :</p> <p>A3.2.1. Définition des indicateurs de performance</p> <p>A3.2.2. Elaboration des tableaux de bord</p> <p>A3.2.3. Analyse des écarts constatés</p>	<p>C3.2. Élaborer des tableaux de bord de contrôle budgétaire en définissant des indicateurs de performance pertinents au regard de l'activité et en compilant les données issues du système d'information comptable et financier pour accompagner la direction dans le pilotage de l'organisation.</p>		<p>La structure des coûts de l'entreprise est analysée et mise en perspective au regard des objectifs prévisionnels.</p> <p>Les indicateurs de performance sélectionnés sont pertinents eu égard à l'activité de l'entreprise : ils facilitent la prise de décision.</p> <p>Des tableaux de bord sont créés : ils intègrent un comparatif budgétaire ; le cas échéant, les écarts significatifs sont mis en évidence et expliqués.</p>
<p>A3.3. Analyse financière :</p> <p>A3.3.1. Calcul des ratios financiers</p> <p>A3.3.2. Analyse fonctionnelle du bilan et du compte de résultat</p> <p>A3.3.3. Comparatif N-1 et sectoriel</p>	<p>C3.3. Analyser la situation économique et financière de la société en réalisant un diagnostic de l'activité pour évaluer la rentabilité de l'entreprise et s'assurer de sa solvabilité.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p style="text-align: center;"><u>ANALYSE FINANCIERE</u></p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas, à partir des états financiers d'une société, le candidat rédige un dossier d'analyse financière structuré autour du diagnostic économique et financier de l'entreprise.</p>	<p>La rentabilité de l'entreprise est mesurée : calcul de la marge, des soldes intermédiaires de gestion, du seuil de rentabilité...</p> <p>Les résultats enregistrés sont comparés à ceux de l'exercice précédent et mis en perspective quant aux données sectorielles</p>

			<p>disponibles et aux risques inhérents à l'activité.</p> <p>La structure du financement de l'organisation est analysée et la capacité à s'autofinancer évaluée.</p>
<p>A3.4. Analyse de projets d'investissement avec évaluation des risques d'exploitation</p>	<p>C3.4. Calculer les indicateurs financiers et extra-financiers concernant un projet d'investissement en application des directives reçues de la direction financière et des managers RSE, pour évaluer le risque inhérent et accompagner la prise de décision stratégique de la direction ou des clients du cabinet.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p><u>CHOIX D'UN PROJET D'INVESTISSEMENT</u></p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas, le candidat compare plusieurs projets d'investissement en termes de rentabilité, de niveau de risque et d'opportunité pour l'entreprise.</p> <p>Il rend compte de sa réflexion dans une note de synthèse qu'il rédige à l'attention de la direction.</p>	<p>L'analyse du projet d'investissement est fondée sur une approche multicritères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Indicateurs financiers : valeur actuelle nette, taux de rentabilité interne, délai de récupération du capital, indice de profitabilité - Indicateurs extra-financiers : quotas d'émission de gaz, valeur client, impact social, quotas d'émission... <p>Les indicateurs calculés permettent la prise de décision stratégique en cohérence avec les orientations définies par la direction/les clients du cabinet.</p>
<p>A3.5. Reporting des résultats de la filiale au groupe</p>	<p>C3.5. Contribuer à la publication des résultats financiers et extra-financiers du groupe en reportant les résultats de la filiale au groupe, en communiquant périodiquement les données financières de la filiale, pour faciliter la prise de décisions stratégiques au sein de la direction groupe au niveau national ou international.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p><u>REPORTING</u></p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas concernant un groupe composé de plusieurs sociétés et filiales internationales, le candidat renseigne et transmet les états de reporting à la société mère dans le respect de la</p>	<p>La périodicité et le format du reporting sont respectés.</p> <p>Les données renseignées sont exactes.</p> <p>Le cas échéant, les retraitements valorisés et comptabilisés répondent aux exigences des méthodes groupe.</p>

		codification budgétaire et financière définie par le groupe.	
Bloc 4 : Conduire une mission, gérer les activités et coordonner une équipe			
A4.1. Analyse de l'environnement réglementaire impactant l'organisation	C4.1. Analyser l'environnement réglementaire de l'organisation en recensant les obligations comptables, sociales et fiscales pour en programmer le séquençage temporel et gérer les délais.	<u>Rapport de synthèse / Soutenance orale :</u> <u>RAPPORT D'ACTIVITES</u> A partir de son expérience professionnelle (stage, projet associatif, alternance, emploi), le candidat rédige un rapport d'activités, d'une quinzaine de pages, présentant les missions qui lui ont été confiées en relation avec la gestion comptable et financière d'une structure. Il explicite sa méthodologie d'intervention, les difficultés rencontrées, et le cas échéant, les moyens déployés pour les surmonter ainsi que les résultats obtenus. Il réalise enfin une analyse critique de l'expérience acquise et présente son projet professionnel à court et moyen terme.	Le calendrier des échéances à respecter est identifié et mis en œuvre : il est conforme aux obligations légales et réglementaires en vigueur eu égard au statut et à l'activité de l'entreprise.
A4.2. Gestion de la communication en lien avec la nature des missions confiées	C4.2. Organiser la communication et la collaboration avec les directions générales et opérationnelles de l'organisation ou les clients du cabinet, en prenant en charge la gestion quotidienne des échanges pour garantir le suivi des missions confiées et assurer un accompagnement de qualité.	Enfin, il présente son rapport au cours d'une soutenance orale finale devant un jury composé d'intervenants et de professionnels du secteur.	La communication est fluide et régulière : les dirigeants ou les clients du cabinet sont régulièrement informés de l'avancée des dossiers en cours. Des réunions sont périodiquement programmées et contribuent à l'avancée des travaux conduits.
A4.3. Gestion des relations avec les parties prenantes externes	C4.3. Développer et maintenir les relations avec les parties prenantes externes (banque, administrations sociales et fiscales, commissaire aux comptes...) en répondant à leurs sollicitations pour permettre à chaque entité de mener à bien ses missions.		La venue des commissaires aux comptes, des inspecteurs des impôts ou autres organismes est organisée : les dossiers de révision sont prêts et mis à disposition. Des réponses concrètes et argumentées sont apportées aux interrogations et aux demandes d'éclaircissements reçues des organismes extérieurs.

<p>A4.4. Gestion inclusive et responsable inclusive de l'activité d'un service comptable</p>	<p>C4.4.1. Coordonner l'activité d'une équipe, la gestion d'un dossier ou la conduite d'une mission dans une démarche inclusive et responsable en portant une attention particulière à une répartition équitable et adaptée des tâches entre les collaborateurs, en organisant les interactions au sein de l'équipe et avec les services opérationnels connexes pour optimiser le traitement des problématiques rencontrées.</p> <p>C4.4.2. Accompagner les collaborateurs débutants (jeunes diplômés, apprentis, stagiaires...) en les guidant dans la mise en œuvre des procédures comptables et financières pour faciliter leur intégration et développer leurs compétences.</p>	<p><u>Etude de cas :</u></p> <p><u>GESTION D'EQUIPE</u></p> <p>Dans le cadre d'une étude de cas concernant un projet de réorganisation du service comptable, et à partir d'éléments mis à sa disposition (composition du service, profils des collaborateurs, pyramide des âges...), le candidat formule des recommandations pour restructurer le service. Il expose et justifie ses partis pris au cours d'une soutenance orale devant un jury constitué d'intervenants et de professionnels du secteur.</p>	<p>La répartition des tâches tient compte de la qualification, des compétences et de l'expérience des collaborateurs.</p> <p>Un dispositif de travail adapté est envisagé pour les collaborateurs porteurs de handicap. Le cas échéant, les organismes spécialisés sont sollicités pour la mise en place de solutions d'accompagnement adaptées.</p> <p>Les transferts de connaissances et de compétences sont encouragés et facilités : des binômes de travail sont constitués, des partages d'expérience et des formations sont organisés.</p>
---	---	--	--